



**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny,  
tenue le 21 mai 2024, à 19 h.

**MEMBRES:**

Alexandre Havard	parent
Oriane Crabouillet	parent
Josée Huard	présidente
Cassandra Panoff	parent
Evelyne Rouillard	parent
Andréanne Benoit	parent
Catherine N. Morin	enseignante
Marie-Josée Roy	enseignante
Sandra Marquis	enseignante
Ian Venne	service de garde
Marie-Claude Turcotte	directrice adjointe
Martin Tremblay	directeur

**1. Accueil et présences**

**Absences :** Mmes Oriane Crabouillet, Josée Huard, Catherine Nolin Morin, Ian Venne

**2. Questions du public**

Aucun public

**3. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée Roy QUE l'ordre du jour soit adopté.

CE 23-24-33

**4. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 30 avril 2024**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sandra Marquis QUE le procès-verbal soit adopté.

CE 23-24-34

5. Comité de parents (information)

Il y a eu un retour sur la soirée des bénévoles. Il y aura une consultation pour le changement de vocation de l'école Gabrielle-Roy. Les parents demandent si nous avons l'obligation d'ouvrir les cours d'école après les heures d'école. Donc, ce n'est pas une obligation, mais une forte recommandation. Nous sommes dans les derniers préparatifs pour la pièce de théâtre qui sera présentée à LPP. La journée des petits entrepreneurs permet de faire de belles rencontres et de mettre de l'avant les talents des élèves. Les parents soulignent les Bourlingueurs où les parents vont observer les travaux dans les classes et cela est apprécié de leur part. L'école Brenda Milner offre un « café » où les élèves TSA offrent thés et cafés dans les classes. Le comité se prépare à l'année 2024-2025. C'est la promotion la semaine de la santé mentale positive et du bien-être à l'école. Le 24 mai, journée de la mobilisation pour la prévention de la violence et de l'intimité. Il y a un guide pour les sorties faites près des plans d'eau afin de faire de la prévention lors des sorties aquatiques.

6. Matériel didactique et liste d'effets scolaires 2024-2025 (L.I.P. art. 96.15) – adoption

Monsieur Martin Tremblay présente les listes des effets scolaires pour tous les groupes de l'école. Ces listes étaient disponibles avant la rencontre afin que les parents les consultent. Il se pourrait qu'une enseignante n'ait pas les mêmes cahiers que les collègues de son niveau, ceci entraînerait un montant différent pour les parents de ce groupe.

Proposé par madame Cassandra Panoff que les listes des effets scolaires et le matériel didactique soient adoptés.

CE 23-24-34

7. Adoption du budget du conseil d'établissement 2024-2025- (L.I.P. art. 66) – adoption

Considérant que le budget du conseil d'établissement est dépendant de celui de l'établissement;

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter son budget en conformité à l'article 66 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant l'article 275 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par madame Cassandra Panoff, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2024-2025 du conseil d'établissement tel que déposé par le président ou la présidente du conseil d'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400\$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

CE 23-24-35

8. Adoption du budget de fonctionnement du service de garde 2024-2025- (L.I.P. art. 95) - adoption

Considérant la politique de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui encadre l'organisation et la gestion d'un service de garde en milieu scolaire;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par monsieur Alexandre Havard, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2024-2025 de fonctionnement au montant de 833 402\$ tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus totalisant 833 402\$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

CE 23-24-36

9. Adoption du budget de fonctionnement et d'investissement de l'établissement 2024-2025 - (L.I.P. art. 95) – adoption

Considérant que le budget du conseil d'établissement est dépendant de celui de l'établissement;

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter son budget en conformité à l'article 66 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant l'article 275 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par monsieur Alexandre Havard, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2024-2025 du conseil d'établissement tel que déposé par le président ou la présidente du conseil d'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400\$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

CE 23-24-37

10. Consultation pour le redécoupage de Saint-Constant (consultation LIP art. 217)

Monsieur Martin Tremblay présente le document de consultation pour le redécoupage. Nous l'avons rempli avec le CÉ lors de notre rencontre. Les membres du CÉ choisissent l'hypothèse numéro 2.

Il est proposé par madame Evelyne Rouillard, membre du conseil d'établissement, d'adopter l'hypothèse numéro 2 du redécoupage scolaire.

CE 23-24-38

11. Sorties éducatives (approbation et information)

Aucune nouveauté à mentionner

12. Service de garde

Nos élèves ont vécu une belle semaine du service de garde. Merci aux parents qui sont venus participer à cette semaine. Bravo à toute l'équipe du SDG qui s'est impliquée!

Pour l'année prochaine, nous prévoyons informer les parents des activités des journées pédagogiques pour l'année 2024-2025.

13. Autres sujets

14. Les « Coups de cœur » et faits saillants de l'école

- a) Récolte d'argent pour la famille (vente de collations)
- b) Semaine des services de garde
- c) La collaboration et le bénévolat des parents autant pour l'école que pour le SDG

15. Levée de l'assemblée à 20h28

Il EST PROPOSÉ PAR madame Andréanne Benoit QUE l'assemblée soit levée à 20h28

CE 23-24-39

Martin Tremblay

Directeur

Cassandra Panoff

Vice-président(e)